

Rapport annuel 2015



GLOBAL
CENTRE FOR
PLURALISM CENTRE
MONDIAL DU
PLURALISME



Table des matières

4	INTRODUCTION
5	MISSION ET GOUVERNANCE
6	MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
8	ACTIVITÉS ET PROGRÈS PRINCIPAUX EN 2015
12	NOUVEAU SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL
16	FAITS SAILLANTS DES PROGRAMMES
	Analyse globale
	Engagement à l'échelle mondiale
	Prix mondial du pluralisme
	Conférence annuelle sur le pluralisme
30	GESTION DU FONDS
ANNEXE A	ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

INTRODUCTION

Fondé par Son Altesse l'Aga Khan en partenariat avec le gouvernement du Canada, le Centre mondial du pluralisme est une organisation internationale de recherche et d'éducation située à Ottawa, au Canada. Inspiré par l'expérience du Canada en tant que pays diversifié et inclusif, le Centre a été créé pour élaborer des réponses positives au défi de vivre ensemble de façon pacifique et productive dans les sociétés diversifiées.

Ce rapport annuel est remis au ministre du Patrimoine canadien conformément aux exigences de l'entente de financement conclue en 2006 entre le Centre et le gouvernement du Canada. Le rapport cible les résultats courants des programmes du Centre en 2015. Il présente également une mise à jour du rendement du Fonds de dotation du Centre ainsi que les États financiers vérifiés de l'exercice de 2015.

199, promenade Sussex
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 1K6

Tél: +1 613 241 2532
Télec: +1 613 241 2533

pluralisme.ca

« Comme ce serait magnifique et libérateur d’être de plus en plus nombreux, et ce de plus en plus souvent, à percevoir la diversité non pas comme un fardeau, mais comme une chance; non pas comme une menace, mais comme une richesse. »

SON ALTESSE L’AGA KHAN

Mission

La mission du Centre est de servir de plateforme mondiale pour l’analyse comparative, l’éducation et le dialogue sur les choix et les actions qui font progresser et qui entretiennent le pluralisme.

Par la recherche, l’éducation et l’échange de connaissances, les programmes du Centre :

- Amorcent la compréhension des sources d’inclusion et d’exclusion au Canada et dans le monde
- Tracent les pistes qui mènent au pluralisme dans des lieux et des cas précis
- Catalysent l’échange de connaissances et l’apprentissage sur les politiques et les pratiques qui soutiennent le pluralisme



Gouvernance

Composé de quatre membres internationaux et de sept Canadiens, le conseil d’administration du Centre est présidé par Son Altesse l’Aga Khan. En mai 2015, le Centre a accueilli M. Marwan Muasher au sein de son conseil d’administration. Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-premier ministre de la Jordanie, M. Muasher est actuellement vice-président des études de la Fondation Carnegie pour la paix internationale à Washington, D.C.

Conseil d’administration

De gauche à droite, debout : Ruyard Griffiths, Azim Nanji, Huguette Labelle, Khalil Shariff, Margaret Ogilvie, Iain Benson.

Devant : Eduardo Stein, la très honorable Adrienne Clarkson, Son Altesse l’Aga Khan, Kofi Annan, la princesse Zahra Aga Khan.

Absent : Marwan Muasher

Les sociétés pluralistes sont des sociétés diversifiées qui reconnaissent et respectent les différences humaines au moyen d'institutions, de politiques et de pratiques inclusives.



La Paz, Bolivie

Dans les sociétés pluralistes, les personnes de diverses origines se réunissent pour créer des communautés politiques qui cherchent à améliorer le sort de tous en permettant à chaque individu de réaliser ses droits et obligations en tant que citoyen.

Néanmoins, cet idéal est encore difficile à atteindre dans de nombreux endroits. Dans les sociétés développées et en développement, accepter et accommoder l'autre est un défi constant. De nouvelles pressions comme la migration mondiale s'associent à des hostilités historiques pour perpétuer les divisions et alimenter l'exclusion. Se sortir des modèles d'exclusion enracinés et des mentalités qui les entretiennent est un des besoins les plus pressants à l'échelle mondiale.

Le pluralisme – défini simplement comme le respect de la diversité – n'est pas seulement souhaitable, il est également essentiel pour garantir la paix et la prospérité des prochaines générations. Les sociétés dans lesquelles certaines personnes sont moins appréciées que d'autres – à cause de différences raciales, ethniques, religieuses ou liées au sexe – entravent leurs propres progrès et potentiel. Les occasions et les nouvelles possibilités que les différences humaines peuvent apporter doivent l'emporter sur l'ignorance et les préjugés. Aider le monde à voir la diversité comme un avantage plutôt qu'un risque est le travail du Centre mondial du pluralisme.

Pourquoi alors certaines sociétés diversifiées sont-elles unifiées alors que d'autres se fracturent?

En 2015, le Centre mondial du pluralisme a inauguré un programme d'analyse globale pour comprendre les facteurs qui favorisent l'inclusion dans certaines sociétés et ceux qui entraînent l'effondrement d'autres

sociétés. Ces « cas de changement », qui s'appuient sur notre grille des « moteurs du pluralisme » et qui sont rédigés par des chercheurs établis sur cinq continents, sont axés sur la gouvernance de la diversité dans des sociétés choisies en Asie, en Europe, en Afrique et dans les Amériques. Elles aident le Centre à élaborer sa grille des moteurs du pluralisme pour créer un outil convivial qui est destiné aux praticiens et que nous appelons « L'optique du pluralisme ».

Les programmes et les ressources du Centre ont également approfondi la compréhension des choix et des actions qui peuvent soutenir le pluralisme. Au Kenya, le Centre s'est associé à des organisations de la société civile pour comprendre le rôle des Constitutions et du secteur privé en tant qu'agents du pluralisme. Notre accent sur l'éducation s'est également intensifié en 2015 avec la réalisation d'un atelier interactif sur le pluralisme au Kirghizistan. Les deux Forums du Centre ont abordé, du point de vue du pluralisme, les thèmes de l'alerte précoce et des leçons potentielles de la nouvelle transition

démocratique en Tunisie pour d'autres pays du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et au-delà.

Notre quatrième Conférence annuelle sur le pluralisme a présenté la très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada. Elle a parlé du succès du Canada en tant que société pluraliste malgré la présence d'un enjeu qui soulève encore des défis considérables, soit sa réconciliation avec ses peuples autochtones. En concluant sa conférence sur une note personnelle, la juge en chef a dit : « Vivre ensemble avec l'éthique de la tolérance n'est pas facile, mais je crois que l'effort en vaut largement la peine. »

Le Centre partage cette conviction, tout comme un nombre croissant de partenaires qui travaillent avec nous pour façonner les efforts mondiaux de manière à soutenir et maintenir le respect de la diversité et entretenir les sociétés pluralistes.

John McNee
Secrétaire général

Mention de source : Ann Steer



Tapis tunisiens

Nouveau siège social

La restauration du 330, promenade Sussex, le nouveau siège social international du Centre, s'est poursuivie selon l'échéancier :

- Le confinement de l'amiante a été complété au printemps et les travaux de restauration de l'édifice ont commencé.
- Les discussions avec les voisins partenaires en vue de revitaliser les environs ont continué avec l'objectif de transformer l'accessibilité et les points de vue sur la rivière ainsi que de créer des espaces publics dynamiques.
- Alors que le Centre se prépare à déménager ses activités dans son nouvel édifice en 2017, le calendrier d'événements du 330, promenade Sussex a continué à prendre forme.

Analyse globale

VERS L'OPTIQUE DU PLURALISME

- S'appuyant sur les moteurs du pluralisme élaborés par le Centre, trois grandes initiatives ont été initiées pour élaborer « L'optique du pluralisme », un outil du praticien servant à évaluer les sources d'inclusion et d'exclusion dans les sociétés diversifiées.

EXPLIQUER LE CHANGEMENT DANS LES SOCIÉTÉS DIVERSIFIÉES

- Pour examiner davantage les conditions qui favorisent l'inclusion et les facteurs qui mènent à l'exclusion, 18 « cas de changement » s'étendant sur cinq régions ont été commandés.

CHEMINS VERS LE PLURALISME

- Pour aider les praticiens, le Centre a commandé une série « d'analyses de créneaux ». Ces dernières se penchent sur la façon dont l'attention accordée au pluralisme peut renforcer les domaines de pratique qui répondent à la diversité, comme la promotion de la démocratie, les droits de la personne et la consolidation de la paix, et sur la manière dont ces domaines peuvent à leur tour promouvoir le pluralisme.

SURVEILLER L'ÉVOLUTION DU PLURALISME

- La recherche préliminaire sur les indicateurs du pluralisme nous permet de dégager des leçons utiles à la conception d'un outil de surveillance des tendances mondiales en matière d'inclusion et d'exclusion.

ACTION RAPIDE POUR LE PLURALISME

- L'élaboration de scénarios – l'analyse d'une situation actuelle pour imaginer les divers résultats possibles – a été évaluée par le Centre comme approche potentielle pour une « action rapide pour le pluralisme ».

Engagement à l'échelle mondiale

AU KENYA

- Une table ronde à Nairobi a été convoquée avec des participants de diverses organisations de la société civile afin de parler des occasions de renforcer le pluralisme et de cibler des besoins clés en matière de capacité.
- Deux nouvelles études ont été lancées avec des partenaires du Kenya. Une étude examine le rôle des Constitutions et l'autre se penche sur le rôle du secteur privé dans le renforcement du pluralisme au Kenya et au-delà.

AU KIRGHIZISTAN

- Une recherche commandée par le Centre sur le rôle des récits historiques en tant que moteurs du pluralisme a été diffusée au Kirghizistan et à l'échelle mondiale, et a suscité beaucoup d'intérêt.
- Deux ateliers participatifs sur le pluralisme ont aidé à renforcer les capacités des employés d'organisations de développement et de consolidation de la paix au Kirghizistan. Des commentaires sur les ateliers contribueront à peaufiner leur structure et leur contenu.
- Une collaboration avec le secteur de l'éducation a donné au Centre l'occasion d'éclairer le gouvernement lors de la révision de son programme d'histoire et des manuels afférents. Le Centre continuera à faciliter l'accès à l'expertise d'historiens et d'autres universitaires.

EN TUNISIE, AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

- Plusieurs visites dans la région ont été effectuées pour cibler les occasions pour le Centre de contribuer au travail des partenaires locaux et internationaux qui font progresser le pluralisme dans la région.
- Un Forum sur le pluralisme a été organisé à Ottawa pour souligner, devant un public canadien et international, l'importance de continuer à soutenir la transition tunisienne vers une démocratie pluraliste.

Affaires publiques

- Nos événements phares – la Conférence annuelle sur le pluralisme et les Forums sur le pluralisme – ont été bien reçus, attirant l’attention d’un public de 800 personnes sur place et de 2 300 personnes en ligne.

CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LE PLURALISME

- La très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada, a prononcé la quatrième Conférence annuelle sur le pluralisme du Centre en mai.
- L’allocution de la juge en chef a grandement attiré l’attention des médias, particulièrement en ce qui concerne ses propos sur la façon dont le Canada a traité ses peuples autochtones. Ses propos ont été repris dans plus de 2 000 mentions médiatiques.

FORUMS SUR LE PLURALISME

- Un Forum sur le pluralisme en avril en compagnie du professeur Stefan Wolff (Institut des conflits, de la coopération et de la sécurité, Université de Birmingham) et de Patrick Travers (Bureau du Conseiller spécial sur la prévention des génocides et sur la responsabilité de protéger des Nations Unies), a exploré le thème de l’alerte précoce à travers « L’optique du pluralisme » et a conclu que « l’action rapide pour le pluralisme » est l’approche la plus efficace.
- Le Forum d’octobre s’est déroulé en compagnie de l’ancien premier ministre de la Tunisie, S.E. Mehdi Jomaa, de M. Marwan Muasher (Fondation Carnegie pour la paix internationale) et de la modératrice Mme Bessma Momani (Université de Waterloo). Ces derniers ont discuté des perspectives du pluralisme après le printemps arabe et des leçons à tirer de la transition démocratique de la Tunisie.

- La couverture médiatique comprend une lettre d’opinion du panéliste Marwan Muasher dans le *Globe and Mail* sur la lutte pour le pluralisme dans le monde arabe ainsi qu’une entrevue avec S.E. Mehdi Jomaa dans *La Presse* sur la transition démocratique de la Tunisie.

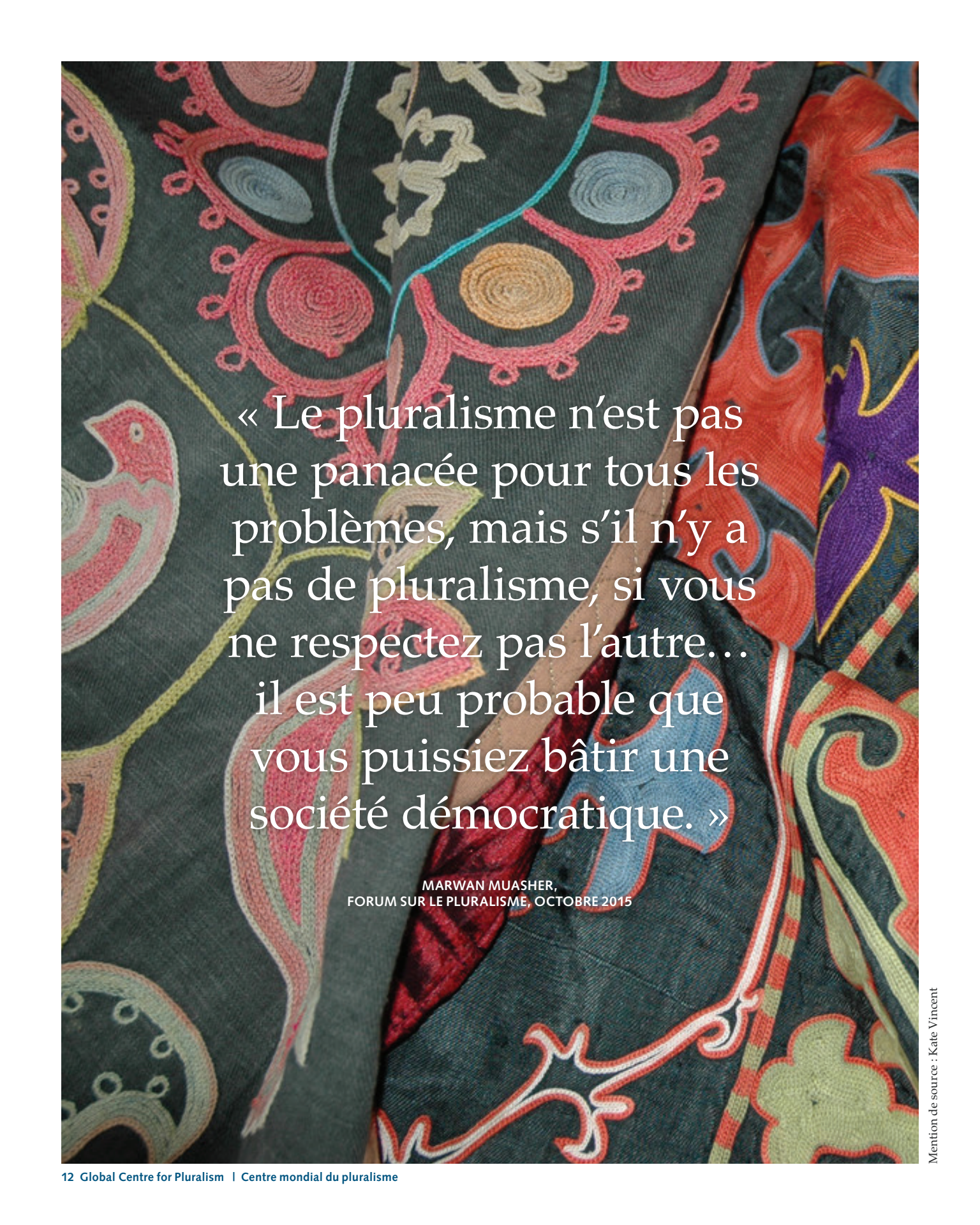
Prix du pluralisme

- La conception du nouveau Prix mondial du pluralisme du Centre a été finalisée. Le Prix reconnaît les individus, les organisations et les institutions qui travaillent pour faire progresser le pluralisme dans le monde.

Éducation

- Des initiatives formelles et informelles auprès du secteur de l’éducation ont été plus amplement élaborées et la planification s’est poursuivie en vue de la conception de futurs programmes d’éducation.
- Un examen global des ressources pédagogiques en ligne ainsi qu’un deuxième examen des organisations et plateformes d’apprentissage numérique ont été complétés. Les résultats de ces examens orienteront nos programmes d’éducation.





« Le pluralisme n'est pas une panacée pour tous les problèmes, mais s'il n'y a pas de pluralisme, si vous ne respectez pas l'autre... il est peu probable que vous puissiez bâtir une société démocratique. »

MARWAN MUASHER,
FORUM SUR LE PLURALISME, OCTOBRE 2015

NOUVEAU SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL

Le 330, promenade Sussex à Ottawa – un monument historique canadien – se renouvelle en devenant le siège social international du Centre mondial du pluralisme. Les travaux de construction ont commencé en 2015 et se sont déroulés selon l'échéancier établi. Le Centre devrait y emménager en 2017. L'édifice servira de plateforme mondiale pour le travail du Centre.

330, PROMENADE SUSSEX

Une destination pour le dialogue

Le Centre se prépare à ouvrir ses portes en 2017, à temps pour se joindre aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada. Le nouvel édifice servira de plateforme mondiale pour présenter la mission du Centre à différents publics au Canada et à l'échelle mondiale par une diversité d'événements et de ressources en ligne. Le 330, promenade Sussex deviendra une destination mondiale pour le dialogue sur les chemins vers le pluralisme.

Gestion responsable d'un édifice du patrimoine canadien

De vastes travaux de restauration sont en cours sur cet édifice patrimonial vacant depuis 2005. La restauration de cet édifice, initialement construit pour abriter les Archives nationales du Canada, a été conçue par la firme d'architectes KPMB. Elle cherche à préserver les éléments patrimoniaux de l'édifice datant du 20^e siècle tout en le transformant en institut moderne du 21^e siècle. La Commission de la capitale nationale (CCN) et le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) ont confirmé leur approbation de la conception en 2015.

Conception et construction de l'édifice

Le directeur des travaux, MP Lundy Construction, a été engagé. Ses activités jusqu'à la fin de 2015 se sont concentrées sur l'excavation et la viabilisation, la restauration de l'enveloppe de l'édifice, l'amélioration de la structure et de la protection sismique, et le remplacement du toit.



Mention de source : Marc Fowler

Planification des affaires

Un exercice de planification des affaires, assisté par les conseillers Savira Cultural + Capital Projects, a exploré les diverses manières dont les espaces extérieurs et intérieurs de l'édifice pouvaient favoriser l'engagement de la communauté et engendrer de nouveaux partenariats. Les apprentissages tirés de ce processus ont été inclus dans la conception de l'immeuble et de l'aménagement paysager.

Plans pour la revitalisation du quartier

La restauration du 330, promenade Sussex agit comme un catalyseur pour la revitalisation et la transformation des environs de l'édifice entre la rivière des Outaouais et la promenade Sussex. Les plans aspirent à rendre le secteur plus accessible au public, à améliorer les points de vue sur la rivière des Outaouais, et à créer de nouveaux espaces extérieurs récréatifs et de programmation. Certaines facettes des propositions du Centre en vue de la rénovation de la zone ont été incluses dans les plans officiels de la CCN, dont les améliorations visant à faciliter l'accès à la pointe Nepean et à la promenade Lady Grey.



Mention de source : Marc Fowler



Mention de source : KPMB Architects

Rendu d'architecture d'une salle de réunion au 330, promenade Sussex



« La diversité n'est pas un fardeau à supporter, mais une occasion à embrasser. »

SON ALTESSE L'AGA KHAN,
UNIVERSITÉ HARVARD, NOVEMBRE 2015

FAITS SAILLANTS DES PROGRAMMES

Analyse globale

Le Centre travaille avec des chercheurs du monde entier – tant des jeunes universitaires que des experts réputés et des analystes de la société civile – pour comprendre comment bâtir des sociétés partagées et inclusives.

Inauguré en 2015 avec l'aide d'un groupe consultatif international, l'ambitieux programme de recherche du Centre repose sur un réseau de 33 chercheurs dans 13 pays et a des liens avec 23 universités et centres de recherche. La portée globale du programme du Centre facilite la comparaison de cas et les conversations mondiales qui ne pourraient pas avoir lieu autrement.

ANALYSE GLOBALE

Expliquer le changement dans les sociétés diversifiées

Qu'est-ce qui motive l'inclusion et l'exclusion dans les sociétés diversifiées? En 2015, nous avons commandé 18 « cas de changement » axés sur cinq régions du monde. Chaque cas se penche sur une question précise liée au pluralisme, par exemple le rôle des Constitutions; les réponses aux inégalités horizontales ou fondées sur les groupes; la religion et la laïcité; la démocratisation et la décentralisation; et l'édification de la nation après le colonialisme. Chaque cas souligne les facteurs et les moments décisifs ayant influencé le mouvement vers une plus grande inclusion ou exclusion.

Les auteurs des cas sont basés dans des universités et des organisations de la société civile un peu partout dans le monde. Les membres du groupe consultatif de la recherche du Centre ont contribué à encadrer le programme, à cibler les auteurs des cas et à faire une évaluation par les pairs. Les « cas de changement » seront publiés en 2016 après le premier Groupe international de réflexion sur le pluralisme.

Les questions centrales posées par les « cas de changement » sont résumées ci-dessous :

AMÉRIQUE LATINE

COLOMBIE : La reconnaissance des droits des minorités autochtones est-elle un chemin vers le pluralisme?

BOLIVIE : « L'indigénisation » de l'État et de l'identité nationale est-elle un chemin vers le pluralisme?

BRÉSIL : La radicalisation de l'identité des groupes et l'action positive sont-elles des chemins vers le pluralisme?

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

SYRIE : Qu'est-ce que l'effondrement de la Syrie nous dit sur le pluralisme et les régimes minoritaires?

LIBAN : Quelles leçons le Liban a-t-il à offrir en matière de pluralisme au Moyen-Orient?

TURQUIE : L'islam et le « multiculturalisme » politique ont-ils changé la laïcité turque?

EUROPE

ESPAGNE : La décentralisation était-elle un élément nécessaire à la démocratisation de l'Espagne multiethnique?

FRANCE : Une vision plus pluraliste du républicanisme français est-elle possible?

ALLEMAGNE : Comment expliquer les réponses antilibérales des démocraties libérales envers la diversité?

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

NIGERIA : Le fédéralisme a-t-il agi comme obstacle à la politique du « gagnant qui emporte tout » au Nigeria?

GHANA : Pourquoi la démocratie a-t-elle fonctionné en tant que moteur d'inclusion au Ghana?

CÔTE D'IVOIRE : Qu'est-ce qui explique la politisation de l'ethnicité dans certaines transitions démocratiques?

ASIE

INDE : Quels facteurs ont amené l'Inde à adopter une Constitution pluraliste en 1947?

SRI LANKA : Qu'est-ce que la guerre civile nous dit sur le pluralisme et le gouvernement par la majorité?

MYANMAR : La décentralisation est-elle un prérequis à la démocratie dans cette société majoritairement bouddhiste?

MALAISIE : Les mesures d'action positive (économiques, politiques) envers la majorité sont-elles un chemin vers le pluralisme?

SINGAPOUR : En quoi consiste le « modèle singapourien » et pourquoi perdure-t-il?

INDONÉSIE : Comment le sexe et l'ethnicité se croisent-ils en tant que moteurs d'exclusion des minorités?

LES MOTEURS DU PLURALISME

Les « moteurs du pluralisme » du Centre sont résumés ci-dessous. Ils offrent une perspective globale des sources d'inclusion et d'exclusion dans les sociétés diversifiées et composent la base de « L'optique du pluralisme ».

QUELS FACTEURS MOTIVENT L'INCLUSION ET L'EXCLUSION DANS LES SOCIÉTÉS DIVERSIFIÉES?

MOYENS DE SUBSISTANCE ET BIEN-ÊTRE

QUALITÉ DE VIE

- Égalité des résultats pour les individus et les groupes
- Accès équitable aux ressources et à leurs avantages

DROIT, POLITIQUE ET RECONNAISSANCE

COMMENT AGISSENT LES GOUVERNEMENTS

- Définition et maintien de la citoyenneté inclusive
- Mécanismes institutionnels
- Politiques et investissements

CITOYENS, SOCIÉTÉ CIVILE ET IDENTITÉ

COMMENT AGISSENT LES CITOYENS

- Pratiques de citoyenneté inclusive
- Expression d'identités multiples (civique, ethnique, genre, religion)
- Arène pour redéfinir l'inclusion

ÉDUCATION, RELIGION ET MÉDIAS

TRANSMISSION DES NORMES

- Apprentissage intergénérationnel
- Échange interculturel
- Nouvelles, divertissement, arts, médias sociaux

HISTOIRE ET MÉMOIRE

LE PASSÉ DANS LE PRÉSENT

- Impact des griefs du passé
- Écarts entre le passé officiel et la mémoire du passé
- Mémoire inclusive

LIEUX ET ESPACES

PAYSAGES DE L'ÉCHANGE CULTUREL

- Quartiers et villes
- Régions et communautés rurales
- Relations publiques et privées : familles, cyberspace, travail

INFLUENCES TRANSNATIONALES ET RÉGIONALES

IMPACTS POTENTIELS DES ACTEURS EXTÉRIEURS

- Influences du voisinage
- Traçage historique des frontières
- Identités transnationales
- Communautés virtuelles
- Normes, institutions et acteurs internationaux

Chemins vers le pluralisme

Le pluralisme n'est pas une solution de substitution au multiculturalisme ou à toute autre approche envers la diversité. C'est un concept général qui englobe de multiples approches pour vivre en paix avec la différence.

Partout dans le monde, de multiples acteurs favorisent déjà le pluralisme à un certain niveau, même s'ils ne définissent pas leur travail de cette manière. Le Centre a lancé une série « d'analyses de créneaux » pour comprendre comment son approche envers le pluralisme s'intègre aux champs de pratique liés à la diversité et comment elle les renforce.

Des analyses de créneaux ont été commandées pour les domaines suivants et seront publiées en 2016 :

- La promotion de la démocratie
- La cohésion sociale
- Les États fragiles et la consolidation de la paix
- Les droits de la personne, les droits des minorités et l'anti-discrimination

D'autres analyses de créneaux seront commandées en 2016.

Exemples de Chemins vers le pluralisme

DROITS DE LA PERSONNE

- Les droits de la personne font partie des bases du pluralisme
- Le pluralisme justifie et bonifie ces normes minimales d'égalité et de reconnaissance
- Le pluralisme crée des conditions pour la réalisation des droits
- Les défenseurs du pluralisme peuvent se servir de la règle de droit en matière de droits de la personne

DÉMOCRATIE

- La démocratie libérale peut faciliter le pluralisme
- Des élections sans institutions solides exacerbent souvent les divisions
- Des institutions efficaces sont nécessaires, mais ne garantissent pas le pluralisme
- Les politiques doivent évoluer pour favoriser l'inclusion
- Le pluralisme est un chemin vers la bonne gouvernance

CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Augmentation considérable des conflits entre les groupes dans les États fragiles après 1990
- Compétition économique et politique pour les ressources rares
- Le pluralisme suggère d'agir en amont dans les pays qui vacillent entre l'inclusion et l'exclusion *avant* l'éclatement d'une crise
- « L'action rapide pour le pluralisme » permet de renverser les tendances d'exclusion

Surveillance du pluralisme

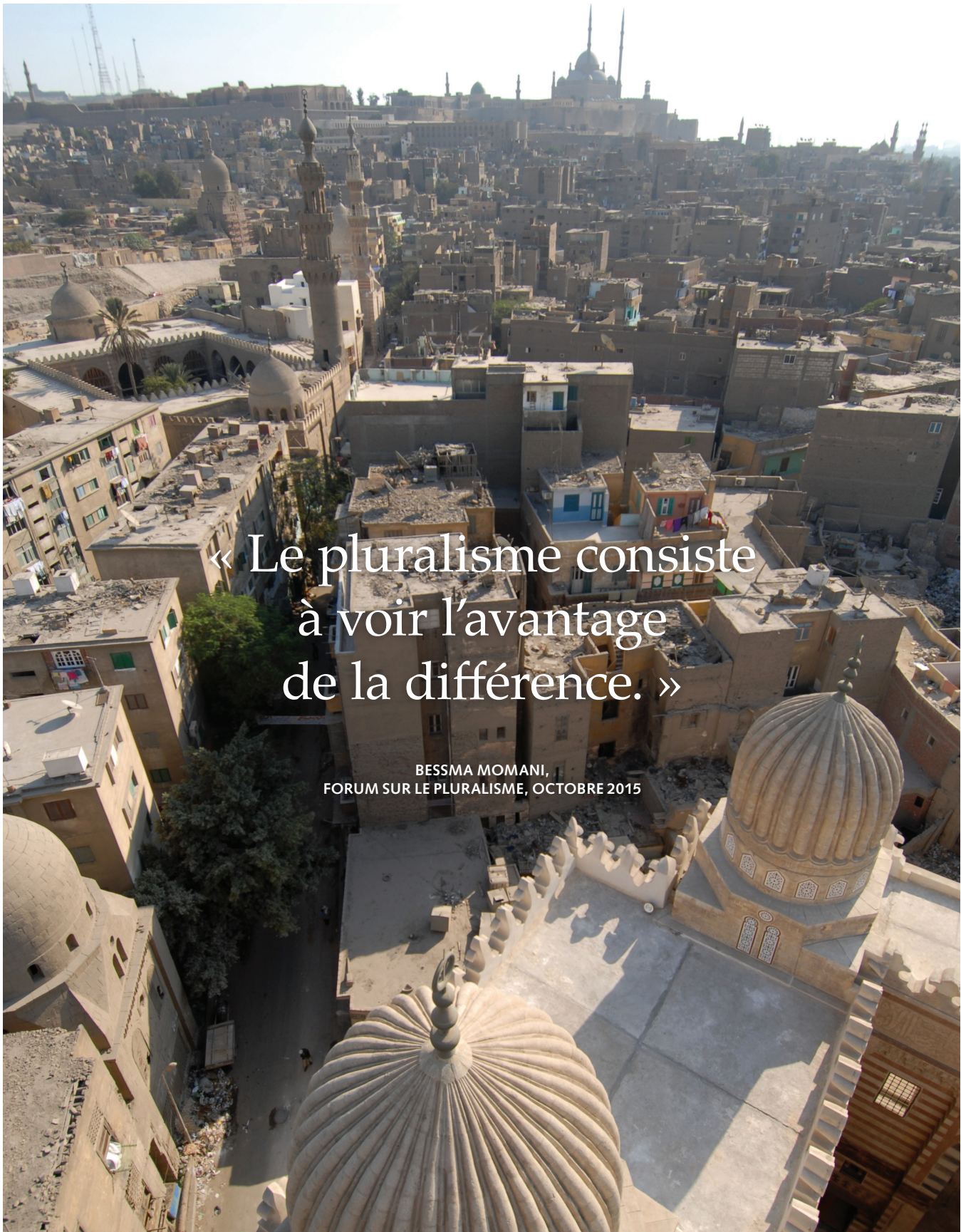
Est-il possible d'anticiper et de prévenir des situations d'échec du pluralisme? De quelles capacités le Centre a-t-il besoin pour élaborer un programme « d'action rapide pour le pluralisme »?

Développer la capacité de surveiller le pluralisme dans les sociétés diversifiées demeure un objectif du Centre. En 2015, le Centre a exploré la viabilité de la conception d'un outil global pour suivre les tendances d'inclusion et d'exclusion sociales, politiques et économiques en utilisant des données publiées. Le Centre s'est demandé s'il était possible de cibler un petit ensemble d'indicateurs pour le pluralisme qu'il serait raisonnable de mettre à jour et qui aurait une étendue mondiale.

Notre recherche révèle la présence d'un important écart : le type d'approche globale envers le pluralisme proposée par le Centre n'est pas reproductible en utilisant les sources de données publiées. Plutôt que de considérer l'absence de données comme un obstacle, en 2016, le Centre élaborera une série de critères qualitatifs pour la gouvernance du pluralisme.



De gauche à droite : Patrick Travers, John McNee et professeur Stefan Wolff, Forum sur le pluralisme, avril 2015



« Le pluralisme consiste
à voir l'avantage
de la différence. »

BESSMA MOMANI,
FORUM SUR LE PLURALISME, OCTOBRE 2015

Le Caire, Égypte | Mention de source : Adrien Buchet

FAITS SAILLANTS DES PROGRAMMES

Engagement à l'échelle mondiale

La portée mondiale du Centre s'est concentrée sur le renforcement des capacités locales et internationales pour faire progresser le respect de la diversité dans divers champs de pratique par le biais de l'échange de connaissances, d'ateliers et de la création de partenariats.

KENYA

Occasions de faire progresser le pluralisme

Au début de 2015, le Centre a convié une table ronde en compagnie d'employés de quatre ONG kényanes ayant reçu une subvention pour participer à une école d'été sur le pluralisme en Afrique du Sud en 2014. Les participants ont parlé des occasions de faire progresser le pluralisme au Kenya. Ces praticiens du développement et des droits de la personne ont également ciblé les capacités cruciales dont ils ont besoin pour intégrer une perspective pluraliste dans leur travail.

Lancement de nouvelles études

Le Centre a également lancé deux nouvelles études avec des partenaires locaux au Kenya. Le Centre a finalisé un nouveau partenariat avec l'Institut Katiba, établi à Nairobi, pour réaliser une recherche sur l'application de la Constitution kényane. L'étude devrait produire des données nécessaires et actuellement non disponibles sur l'impact de la Constitution sur l'identité et l'unité nationales. Les leçons tirées de cette recherche éclaireront l'élaboration d'approches pratiques envers le pluralisme lors d'une réforme constitutionnelle qui pourront être appliquées au Kenya et ailleurs.



Participants de l'école d'été sur le pluralisme à Bloemfontein, en Afrique du Sud

« Les lectures et les discussions de l'école d'été ont eu une influence positive [sur mon travail professionnel]. Notre programme d'égalité et de non-discrimination a maintenant adopté une forte perspective pluraliste et nous consacrerons nos efforts à éliminer la division ethnique dans les deux prochaines années. »

– Un des participants de la table ronde

De plus, le Centre a inauguré un partenariat avec l'Institut des affaires économiques de Nairobi pour entreprendre une étude sur le rôle et l'impact du secteur privé kényan pour ce qui est de favoriser ou d'entraver le pluralisme dans le pays. Les principaux objectifs de ce projet sont d'analyser la mesure dans laquelle le secteur privé a fait preuve d'accueil ou de résistance devant les efforts en vue du pluralisme et d'identifier les tendances et les moteurs du pluralisme dans le secteur privé.



Employés de l'Institut des affaires économiques au Kenya, Chispine Oduor et Veronica Nguti

Mention de source : Institut des affaires économiques

TUNISIE

Soutenir l'actuelle transition démocratique de la Tunisie

Le Centre a effectué deux visites d'évaluation dans la région et a rencontré des organisations et individus clés à Beyrouth, à Tunis et au Caire. Le Centre a développé une meilleure compréhension du travail effectué par ces organisations et ciblé des domaines où l'application de « L'optique du pluralisme » pourrait soutenir la transition démocratique en cours en Tunisie.

En octobre, le Centre a présenté un Forum sur le pluralisme à Ottawa intitulé « Les perspectives du pluralisme après le printemps arabe : la Tunisie propose-t-elle une voie à suivre? » L'événement était axé sur le pluralisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et a souligné au public canadien et international l'importance de continuer à soutenir la transition tunisienne et les leçons qui pourraient s'appliquer dans l'ensemble de la région.



Mention de source : Matt Zambonin

L'ancien premier ministre de la Tunisie, Son Excellence Mehdi Jomaa, lors du Forum sur le pluralisme à Ottawa

Quels apprentissages les autres pays peuvent-ils tirer de l'expérience de la Tunisie?

MEHDI JOMAA :

« C'est essentiellement ce sens du dialogue, du compromis et du consensus. Nous parlons toujours de cette capacité du Tunisien à s'ouvrir sur le monde, de son niveau d'éducation, de la force de la société civile, de la force du statut de la femme – qui a été un acteur majeur, surtout en temps de crise – et de différentes spécificités. Mais c'est cette tradition de modération, de dialogue et de consensus qui nous a permis, lors des moments les plus difficiles de l'histoire ancienne, de l'histoire contemporaine et plus particulièrement dans ce processus de transition, de réussir. »

KIRGHIZISTAN

Diffuser les résultats de la recherche

Une recherche qui avait été commandée par le Centre a été diffusée au Kirghizistan et à l'échelle mondiale. Cette recherche se penche sur l'évolution de l'histoire et de la mémoire au Kirghizistan et sur la manière dont des récits historiques contestés continuent d'influencer les perspectives du pluralisme. La recherche avait également l'objectif de définir les occasions et les possibilités de soutenir une plus grande inclusion dans le pays.

Les résultats ont été présentés et discutés lors de conférences et de séminaires universitaires, notamment celle de l'Association for the Study of Nationalities, organisée par l'Université Columbia. Également, les résultats furent présentés à l'inauguration de l'exposition « Cities of the Dead » à Toronto et à la conférence « Nouvelles perspectives sur le conflit, la sécurité et la paix en Eurasie » de l'OSCE Academy, organisée à Bichkek, au Kirghizistan. Ces présentations ont permis de présenter l'approche du Centre envers le pluralisme à des universitaires de diverses disciplines.



« Les sociétés pluralistes ne sont pas des accidents de parcours. Elles sont le produit de décisions et d'investissements faits pour cultiver la bonne gouvernance, les institutions civiques solides et les politiques publiques qui favorisent le respect de la diversité. »

RÉSUMÉ DE LA PUBLICATION DU CENTRE,
« EN BREF : HISTOIRE ET MÉMOIRE AU KIRGHIZISTAN »

Les principaux résultats de la recherche commandée ont également été condensés dans des résumés (accessibles en anglais, en kirghize, en ouzbek et en russe) destinés aux décideurs politiques et à d'autres praticiens. En juin, le Centre a convoqué une série de tables rondes au Kirghizistan en compagnie de décideurs politiques et de représentants du secteur de l'éducation et d'organisations de la société civile. Les participants de ces tables rondes se sont particulièrement intéressés au rôle de l'histoire dans la progression du pluralisme au pays.

L'engagement du Centre auprès de représentants du secteur de l'éducation au Kirghizistan lui a donné l'occasion d'éclairer le gouvernement lors de la révision de son programme d'histoire et des manuels afférents. Le Centre continuera de faciliter l'accès à l'expertise à travers son réseau grandissant d'historiens et d'autres universitaires.

Au Musée Aga Khan à Toronto, Jeff Sahadeo présente son document « Histoire et mémoire : les implications pour le pluralisme au Kirghizistan et dans la vallée de Ferghana »

Atelier pour les praticiens

Le Centre a offert un atelier interactif aux praticiens de la consolidation de la paix et du développement à Bichkek et à Osh dans le cadre de sa contribution au projet de la Banque mondiale intitulé « République kirghize : le développement communautaire comme vecteur de cohésion sociale ». L'atelier a été conçu pour s'adapter facilement à des contextes et publics précis afin d'être utilisé par le Centre ainsi que par d'autres organismes de formation et éducateurs.

À l'aide de méthodologies d'apprentissage participatif, des études de cas et des documents audiovisuels, l'atelier a aidé à déconstruire le concept du pluralisme. Les participants ont parlé du progrès déjà réalisé vers le pluralisme au Kirghizistan et ont ciblé des occasions de faire progresser le pluralisme dans leur propre travail.

« Je suis arrivé à l'atelier en pensant que le pluralisme se limitait à une diversité d'opinions, mais je comprends maintenant qu'il englobe beaucoup plus que cela », a révélé un participant.



L'analyse des études de cas sur la France, le Canada et le Kenya a soulevé des débats passionnés parmi les participants qui ont discuté des différentes sources d'inclusion et d'exclusion dans chaque pays. Les difficultés des politiques linguistiques inclusives, la construction de l'identité civique, l'exclusion des groupes marginalisés, le rôle des femmes dans les processus décisionnels et l'importance de faire participer les jeunes font partie des enjeux qui ont été soulevés.



Participants de l'atelier à Osh et à Bichkek



PRIX MONDIAL DU PLURALISME

Reconnaître le pluralisme en action

Le Centre a terminé la conception et le développement du Prix mondial du pluralisme en vue de son inauguration au début de 2016. Ce nouveau Prix reconnaît le pluralisme en action. Il sera remis tous les deux ans à des individus, des organisations, des gouvernements et des entreprises de partout dans le monde par leurs réalisations exceptionnelles et durables envers la création de sociétés plus inclusives dans lesquelles la diversité humaine est protégée et valorisée. Le Prix s'accompagne d'un soutien financier de 150 000 \$ partagé équitablement entre les trois lauréats, ainsi que d'une visibilité et d'une reconnaissance à l'échelle mondiale. Le Prix sera remis pour la première fois en 2017 au siège social international du Centre à Ottawa, au Canada.

**CRÉER DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES REQUIERT UN EFFORT COMMUN.
PARTOUT DANS LE MONDE, DE MULTIPLES FAÇONS, NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER.**

JEUNES CHERCHEURS ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES

FONCTIONNAIRES PRATICIENS DU DÉVELOPPEMENT JOURNALISTES

DÉFENSEURS DES DROITS DE LA PERSONNE MÉDIAS CINÉASTES SOCIÉTÉ CIVILE AGENCES GOUVERNEMENTALES ÉTUDIANTS

POLITICIENS ACTIVISTES ÉDUCATEURS BÂTISSEURS DE LA PAIX LEADERS RELIGIEUX ARTISTES DÉCIDEURS POLITIQUES SECTEUR PRIVÉ

UNIVERSITAIRES COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

**QUI SONT LES LEADERS DU CHANGEMENT DANS VOTRE RÉSEAU?
PROPOSEZ LEUR CANDIDATURE AU PRIX.PLURALISME.CA**

CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LE PLURALISME

Réconcilier l'unité et la diversité à l'ère moderne : la tolérance et l'intolérance

La très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada, a prononcé la Conférence annuelle du Centre le 28 mai 2015 au Musée Aga Khan à Toronto. S'adressant à une assistance de 350 personnes ainsi qu'à un public en ligne de 2 100 personnes, elle a encouragé les sociétés diversifiées et multiculturelles à choisir la tolérance plutôt que l'intolérance tout en soulignant que la tolérance doit avoir des limites.

S'appuyant sur l'histoire canadienne du colonialisme et sur son traitement des peuples autochtones, la juge en chef a souligné trois leçons à retenir : « La première leçon est que l'intolérance – soit la marginalisation de la différence – ne fonctionne pas. Elle pourrait sembler offrir une solution à court terme, mais à long terme, elle échouera. La deuxième leçon est que l'intolérance impose des coûts inhumains et inacceptables sur le plan de la souffrance humaine, de la dignité et de la perte de potentiel humain et économique. La troisième leçon est que la seule façon d'avancer est de ne pas utiliser l'intolérance pour tenter en vain d'éliminer la différence, mais d'embrasser la tolérance dans un esprit de réconciliation. »

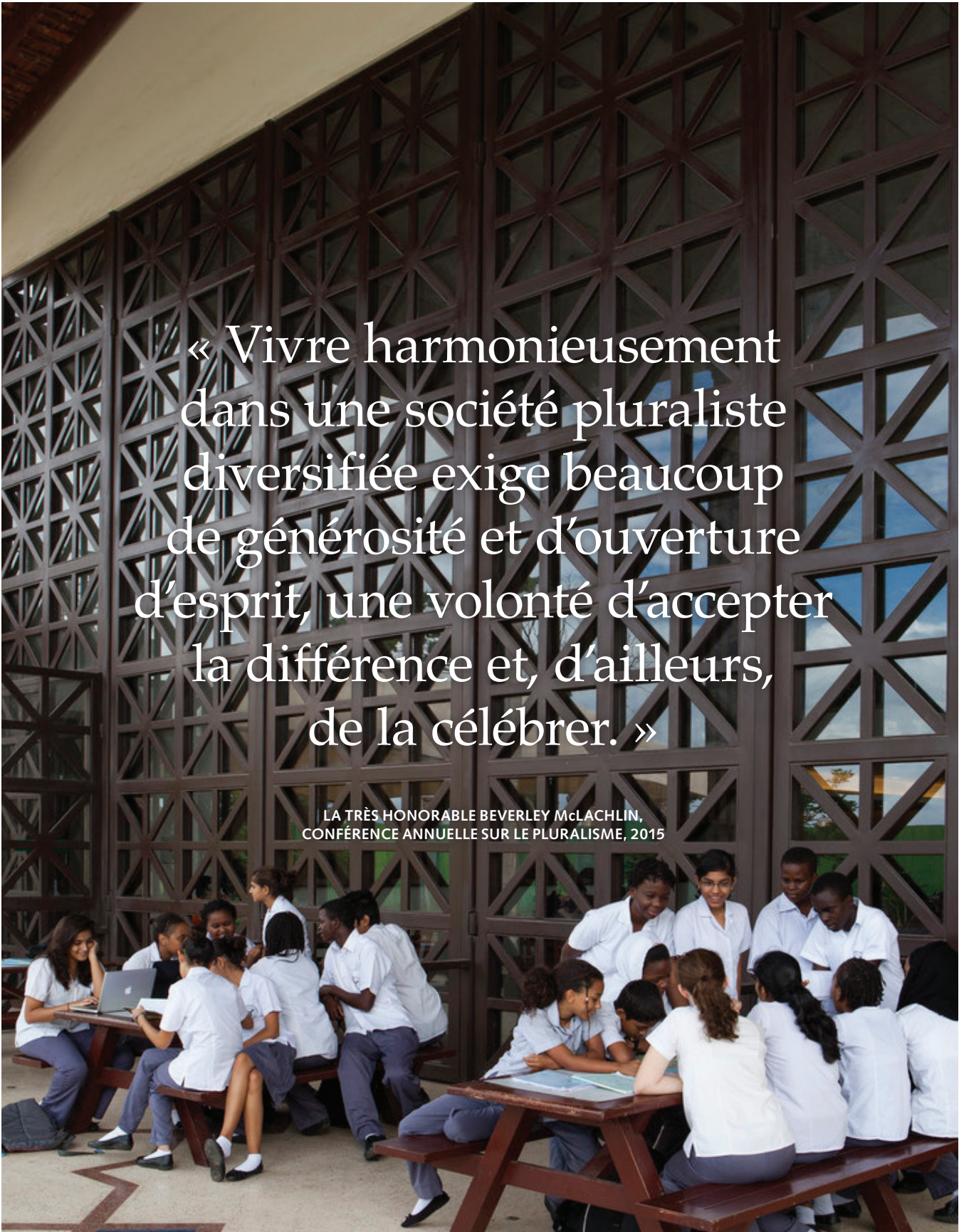
La juge en chef a été présentée par Son Altesse l'Aga Khan, président du conseil d'administration du Centre, qui l'a qualifiée de grande championne du pluralisme.

« Le respect de la différence est le facteur essentiel qui unifie une société et qui lui permet de fonctionner et d'avancer dans une harmonie constructive », a souligné la juge en chef.



La très honorable Beverley McLachlin, en conversation avec le rédacteur en chef du *Globe and Mail*, David Walmsley

Mention de source : Tom Sandler



« Vivre harmonieusement
dans une société pluraliste
diversifiée exige beaucoup
de générosité et d'ouverture
d'esprit, une volonté d'accepter
la différence et, d'ailleurs,
de la célébrer. »

LA TRÈS HONORABLE BEVERLEY McLACHLIN,
CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LE PLURALISME, 2015

GESTION DU FONDS

L'entente de financement conclue en 2006 entre le gouvernement du Canada et le Centre mondial du pluralisme a entraîné la création d'un Fonds de dotation de 40 millions de dollars canadiens. Guidé par le comité de gestion des placements du conseil d'administration et assisté de Proteus Performance, son conseiller en placements professionnels, le conseil d'administration a adopté en novembre 2011 une Politique de gestion des placements (PGP) et une Politique des dépenses (PD). En 2012, le Centre a nommé un gestionnaire de portefeuille professionnel et un dépositaire.

En septembre 2012, une fois que les conditions requises ont été réunies, le Fonds a été complètement investi dans le marché conformément aux principes énoncés dans l'entente de financement de 2006 et dans la PGP du Centre. Dans l'ensemble, le fonds a connu un bon rendement. À la fin de 2015, le solde du Fonds était de 53,2 millions \$.

ÉTATS FINANCIERS DE 2015

L'exercice financier du Centre coïncide avec l'année civile. En 2015, le Centre a obtenu une autre vérification favorable de la firme Ernst & Young, les vérificateurs nommés par les membres et supervisés par le comité de vérification du conseil d'administration. Ces états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et dûment reçus par les Membres de la corporation. Les états financiers vérifiés de 2015 sont inclus dans le présent rapport à l'Annexe A.

États financiers

Centre mondial du pluralisme

31 décembre 2015



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Rapport des auditeurs indépendants

Aux administrateurs du
Centre mondial du pluralisme

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre mondial du pluralisme**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre mondial du pluralisme** au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Ottawa, Canada
Le 20 mai 2016

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Centre mondial du pluralisme

Bilan

Aux 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 695	107 667
Autres débiteurs et charges payées d'avance	149 936	43 325
Placements <i>[note 3]</i>	53 165 479	53 408 486
Mobilier et matériel, montant net	134 126	83 914
	53 452 236	53 643 392
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	236 594	236 806
Actif net		
Fonds de dotation <i>[note 2]</i>	40 000 000	40 000 000
Fonds non affecté	13 215 642	13 406 586
Total de l'actif net	53 215 642	53 406 586
	53 452 236	53 643 392

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

Centre mondial du pluralisme

État des résultats et de la variation de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Revenu de placement <i>[note 4]</i>	1 981 992	4 535 411
Subventions	85 802	17 004
Dons	16 400	15 100
	<u>2 084 194</u>	<u>4 567 515</u>
Charges <i>[note 7]</i>	2 001 444	1 348 622
Programmes et projets	<u>273 694</u>	290 156
Frais d'administration et autres	<u>2 275 138</u>	1 638 778
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(190 944)	2 928 737
Fonds non affecté au début de l'exercice	<u>13 406 586</u>	10 477 849
Fonds non affecté à la fin de l'exercice	<u>13 215 642</u>	13 406 586
Fonds de dotation	<u>40 000 000</u>	40 000 000
Actif net à la fin de l'exercice	<u>53 215 642</u>	<u>53 406 586</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du pluralisme

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(190 944)	2 928 737
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement du matériel	51 287	18 828
Perte latente (gain latent) sur les placements	1 314 724	(1 494 344)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement [note 6]	(106 823)	198 989
Flux de trésorerie de fonctionnement	1 068 244	1 652 210
Activités d'investissement		
Achat de placements, montant net	(1 071 716)	(1 623 032)
Ajouts au mobilier et au matériel	(101 500)	(98 346)
Flux de trésorerie d'investissement	(1 173 216)	(1 721 378)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(104 972)	(69 168)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	107 667	176 835
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 695	107 667

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du pluralisme

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

1. Le Centre

Le Centre mondial du pluralisme [le «Centre»], situé à Ottawa, au Canada, a été constitué par lettres patentes le 8 mars 2004. Le Centre est une initiative internationale de Son Altesse l'Aga Khan, le 49^e Imam héréditaire des musulmans ismaéliens et du Réseau Aga Khan de développement. Le Centre a été conçu afin de servir de centre international pour l'étude, la pratique et l'enseignement du pluralisme, et ses principales fonctions comprennent la recherche, l'éducation, le perfectionnement professionnel, le dialogue, la réforme de la gouvernance et les échanges culturels.

En 2006, le gouvernement du Canada et Son Altesse l'Aga Khan ont conclu une entente de financement visant à soutenir le Centre. Par suite de cette entente, le Centre a reçu deux importantes subventions en 2007 : une subvention de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada et un don de 10 millions de dollars de Son Altesse l'Aga Khan. Son Altesse l'Aga Khan s'est également engagé à verser au moins 20 millions de dollars pour réaménager les installations du 330, promenade Sussex, à Ottawa, bâtiment patrimonial fédéral que le gouvernement a mis à la disposition du Centre pour que celui-ci y installe son siège social international.

Le mandat du Centre consiste à entreprendre des activités qui lui permettent de jouer son rôle de source et de gisement mondial de connaissances et de compétences pour favoriser les valeurs, politiques et pratiques du pluralisme dans diverses situations.

2. Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés, en dollars canadiens, par le Centre conformément à la partie III du *Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada* [« CPA Canada »] – Comptabilité – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui établit les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes au Canada et comprend les principales conventions comptables présentées ci-après.

Dons et apports

Le Centre utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement du montant est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés au moment de la réception.

Centre mondial du pluralisme

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts et de placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à partir de la date d'achat, à moins qu'ils soient détenus à des fins d'investissement plutôt que de liquidité, auquel cas ils sont classés en tant que placements.

Placements et revenus de placement

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. Les opérations sont comptabilisées à la date de transaction et les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Les revenus de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes, de distributions provenant de fonds de placement et de profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes), sont comptabilisés à l'état des résultats.

Charges liées aux programmes et aux projets

Les charges liées aux programmes et aux projets du Centre sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur trois ans.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation (le «Fonds») a été constitué conformément aux directives contenues dans l'accord de financement conclu avec le gouvernement du Canada. L'accord prévoit que les apports du gouvernement du Canada et de Son Altesse l'Aga Khan doivent être capitalisés à perpétuité, et que seuls les produits tirés du Fonds peuvent être utilisés aux fins du Fonds. Les apports au Fonds sont comptabilisés comme une augmentation directe de l'actif net. Le revenu de placement se rapportant au Fonds n'est pas affecté et est comptabilisé à titre de produits au moment où il est réalisé.

3. Placements

Comme stipulé dans l'accord de financement, le conseil d'administration a approuvé une politique de placement et la désignation d'un conseiller en placements en novembre 2011. Le conseil d'administration a approuvé la désignation d'un gestionnaire de placements et d'un dépositaire en mai 2012. Le Fonds a été confié au dépositaire en juillet 2012 et, en date de septembre 2012, le gestionnaire de placements avait investi l'actif du Fonds conformément à la politique de placement.

Centre mondial du pluralisme

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

Les placements comprennent ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 029 176	4 311 625
Autres revenus fixes		
Placement dans un fonds de placement	24 502 346	23 709 159
	26 531 522	28 020 784
Titres de capitaux propres		
Canadiens	13 859 635	13 614 232
Américains	7 407 729	7 260 977
Autres titres internationaux	5 366 593	4 512 493
	26 633 957	25 387 702
	53 165 479	53 408 486

4. Revenu de placement

Le revenu gagné sur les placements du Centre comprend ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts	687 583	704 680
Dividendes	1 077 446	1 036 420
Gains réalisés	1 531 687	1 299 967
Gain latent (perte latente)	(1 314 724)	1 494 344
	1 981 992	4 535 411

5. Politique en matière de dépenses

Le Centre est financé principalement au moyen du revenu de placement sur le Fonds de dotation établi à sa création. Le conseil d'administration approuve le budget des dépenses annuelles liées au Fonds non affecté d'après la politique établie en matière de dépenses, que la direction utilise ensuite pour établir le budget de ses dépenses pour l'exercice. Cette politique est conçue pour établir des sorties stables et prévisibles du Fonds non affecté afin de soutenir le Centre et de permettre la planification de plusieurs années ainsi que de maintenir la capacité des fonds pour le soutien du Centre à perpétuité. Par conséquent, on s'attend à ce que, pour tout exercice, le revenu de placement réel présenté dans les états des résultats et de la variation de l'actif net soit supérieur ou inférieur aux dépenses approuvées par le conseil et liées au Fonds de dotation qui détermine les charges de l'exercice.

Centre mondial du pluralisme

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

6. Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement consiste en ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Autres débiteurs et charges payées d'avance	(106 611)	96 579
Créditeurs et charges à payer	(212)	102 410
	<u>(106 823)</u>	<u>198 989</u>

7. Bien reçu en apport

En 2007, le Centre et la Commission de la capitale nationale ont conclu un contrat de location d'une durée de 99 ans visant le 330, promenade Sussex, à Ottawa, pour une somme symbolique de 1 \$. Le contrat stipule que le preneur assumera tous les frais liés à l'immeuble, y compris les frais de rénovation, les frais de fonctionnement et les taxes. Étant donné le caractère unique de l'immeuble et de la difficulté qui en découle d'en établir la juste valeur marchande, le contrat de location a été évalué à une valeur symbolique de 1 \$.

Conformément à l'accord de financement intervenu entre Son Altesse l'Aga Khan et la ministre du Patrimoine canadien en octobre 2006, Son Altesse l'Aga Khan s'est engagé à fournir au Centre des installations institutionnelles permanentes, et a consenti, aux fins de réalisation de cet engagement, à financer le réaménagement des locaux loués. Le tableau ci-dessous présente les frais de construction, de fonctionnement et d'entretien de l'immeuble situé au 330, promenade Sussex, les frais du plan principal du quartier et les frais divers connexes pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, qui ont été financés distinctement par le Réseau Aga Khan de développement.

	2015	2014
	\$	\$
Frais de construction, de fonctionnement et d'entretien de l'immeuble, frais du plan principal du quartier et frais divers connexes	7 921 706	3 464 893
Frais financés par le Réseau Aga Khan de développement	(7 921 706)	(3 464 893)
	<u>—</u>	<u>—</u>

Centre mondial du pluralisme

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2015

8. Instruments financiers

Le Centre est exposé à divers types de risques financiers dans le cadre de ses transactions sur instruments financiers. Le Centre gère ces risques en se conformant à la politique de placement approuvée par le conseil d'administration. De plus, le Centre surveille et atténue les risques financiers auxquels il est exposé par un examen régulier de différents indicateurs de rendement financier et d'investissement.

Risque de change

Le Centre est exposé au risque de change à l'égard de ses placements libellés en monnaies étrangères, y compris les placements sous-jacents dans ses fonds de placement libellés en monnaies étrangères, en raison des fluctuations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien.

Risque de crédit

Le Centre est exposé au risque de crédit à l'égard de ses placements à court terme et à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements à revenu fixe et à l'égard d'un fonds de placement qui détient des titres à revenu fixe, dont la valeur peut fluctuer selon les variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Autre risque de prix

Le Centre est exposé à l'autre risque de prix en raison des variations des prix du marché [autres que les variations dues au risque de taux d'intérêt ou au risque de change] à l'égard de ses placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds de placement.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

